

Etats financiers complets 2020

ra20.eca-vaud.ch

Finances

Malgré les incertitudes liées à la situation sanitaire et économique, l'ECA réalise un résultat finalement satisfaisant. Il constitue une base solide pour entamer l'année suivante. Le résultat technique, hors produits financiers, se situe à un bon niveau et se fixe à 41 millions. Il reflète une charge de sinistres historiquement faible sur le front des éléments naturels, ainsi que des participations financières de prévention et de défense incendie et secours en légère diminution suite au ralentissement global de l'activité dans le canton.

Côté placements, l'année 2020 a été une année de complète volatilité, marquée par le COVID-19. Après une chute vertigineuse, le résultat s'établit à un niveau meilleur qu'attendu.

Le résultat net s'établit à 83,4 millions. Cette bonne situation a permis de provisionner sur l'exercice 2020 le montant de 24 millions correspondant à une participation aux excédents de 10 % (du total des primes) qui est accordée aux assurés lors de l'émission des primes début 2021.

- Résultat technique (hors placements): **41,2** millions de francs suisses
- Résultat net: **83,4** millions de francs suisses
- Charge des sinistres: **46,1** millions de francs suisses
- Participations de prévention et défense incendie et secours: **40,7** millions de francs suisses
- Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles: **13,9** millions de francs suisses
- Investissements dans l'immobilier: **47,7** millions de francs suisses
 - o Immeubles de rendement: 20
 - o Immeubles d'exploitation: 27,7
- Performance des placements, toutes classes d'actifs confondues: **3,4 %**
- Réserves de fluctuation actuarielle et financière: **727,7** millions de francs suisses

Organisation

Un certain nombre de mesures ont été mises en place afin de soutenir nos assurés en situation délicate à cause des mesures sanitaires mises en place pour lutter contre le coronavirus. Ainsi, l'accent a été mis sur la flexibilité quant aux arriérés, demandes de délais ou d'échelonnement de paiements.

Par ailleurs, les services financiers ont poursuivi leur transformation, au travers de projets d'automatisation et de digitalisation des activités courantes pour optimiser la qualité de service aux clients, ainsi qu'aux prestataires internes et externes. La numérisation de la facturation a ainsi pu être développée pour offrir la prestation eBill à nos assurés.

Commentaires généraux sur les comptes

L'ECA établit ses comptes conformément au référentiel Swiss GAAP RPC et en application des recommandations spécifiques à sa branche (RPC 41).

Le résultat net s'établit à 83 millions de francs suisses. Les provisions pour fluctuations actuarielles et financières sont dotées à hauteur de leurs valeurs cibles optimum et le Fonds

d'encouragement à la prévention des dommages provoqués par les éléments naturels est doté à hauteur de 5 millions de francs suisses. Cette bonne situation a permis de provisionner sur l'exercice 2020 le montant correspondant à une participation aux excédents de 10 % qui sera accordée aux assurés lors de l'émission des primes début 2021.

La charge financière des dommages liés aux éléments naturels est historiquement faible au regard de la moyenne des 5 dernières années (- 75 %), tout comme celle des dommages liés aux incendies qui enregistrent également une diminution au regard de la moyenne des 10 dernières années (- 15 %). La charge financière totale des sinistres se fixe ainsi à 46 millions de francs suisses, très en deçà de l'année précédente (73 millions de francs suisses).

Le ralentissement induit par la pandémie est visible dans le faible niveau des participations financières accordées cette année au bénéfice du Canton, des communes et des particuliers. Elles atteignent au total 41 millions de francs suisses (46 millions en 2019), respectivement 9 millions de francs suisses pour la prévention et 32 millions de francs suisses pour la défense incendie et secours. Malgré d'importants projets de transformation permettant d'améliorer les prestations envers les assurés, les charges d'exploitation, hors amortissements, demeurent contenues cette année.

Côté placements, l'année 2020 a été une année de complète volatilité. Avec le coup d'arrêt brutal porté par les mesures sanitaires mises en place au mois de mars, et face aux mesures de confinement prises à l'échelle mondiale, les indices boursiers s'effondrent, présageant le pire et réduisant à néant l'excellente année 2019. Cependant, en dépit des craintes liées à la pandémie, les marchés ont pour la plupart redressé la barre en fin d'année, en grande partie grâce à l'action rapide des banques centrales et des gouvernements. La performance globale nette des actifs de l'ECA s'élève à + 3,4 %.

Les annexes aux comptes, dans le document « Etats financiers », fournissent des informations détaillées sur le résultat financier et ses différentes composantes.

Rémunération du conseil d'administration et de la direction

Le conseil d'administration est composé d'un président et de huit membres nommés par le Conseil d'Etat pour une durée de quatre ans. En 2020, il a tenu 8 séances en plenum, 32 séances régulières de comités, ainsi que quelque 20 autres réunions pour une rémunération de 606'467 francs suisses*.

*Les indemnités versées aux administrateurs Béatrice Métraux et Jean-Yves Pidoux sont reversées respectivement à l'Etat de Vaud et à la commune de Lausanne.

Le comité de direction est composé du directeur général et de cinq membres. Sa rémunération se monte à 1'148'102,60 francs suisses. Le directeur général est nommé par le Conseil d'Etat sur proposition du conseil d'administration, les directeurs sont nommés par le conseil d'administration sur proposition du directeur général.

Commentaires sur la gestion immobilière

L'ECA, fort de son expérience en matière d'immobilier, cherche à réaliser des ouvrages à haute valeur ajoutée, tant dans leur architecture que dans leurs qualités fonctionnelles et énergétiques. Il a adapté sa politique et intègre désormais systématiquement des systèmes respectueux de l'environnement dans ses constructions et rénovations (panneaux solaires, sondes géothermiques, isolation aux normes, etc). Les objets mis en location sont accessibles à la population vaudoise dans son plus grand nombre.

Les activités immobilières se sont développées en 2020 selon 4 axes principaux: la construction, les mises en valeur, ainsi que l'entretien et la gestion du patrimoine.

Constructions

Réalisations 2020:

- **Château-d'Œx, Les Monnaies:** les deux bâtiments totalisant 33 logements et un espace communautaire se sont achevés au début de l'été. En fin d'année, 22 logements sont occupés.
- **Lausanne, avenue de Menthon:** la construction de 14 logements et de 2 surfaces commerciales s'est achevée cet été et a sitôt été louée dans son intégralité. La localisation au cœur de la Cité à Lausanne et la rareté de l'objet en font un ouvrage très prisé dans un contexte urbain dense.

En cours de construction:

- **Lausanne, Le Désert:** le chantier se déroule à bonne allure malgré les inconvénients et adaptations liés à la pandémie du COVID-19. La livraison de 70 logements, une crèche et des surfaces d'activités est prévue pour le printemps 2022.
- **Bex, Bex-Jardins:** le conseil d'administration de l'ECA a décidé de poursuivre le développement du site par la construction de 3 immeubles en étape 2. Sur la base de l'expérience acquise, 31 logements seront ainsi réalisés dès 2021. L'architecture sera orientée vers la nature, avec des espaces extérieurs et des aménagements qualitatifs pour que l'attrait du site perdure à l'avenir.

Mises en valeur

Lausanne, Grangette, Le Hameau: en parallèle à la construction du siège, l'actuel centre de formation (CFECA) fait l'objet d'une stratégie de mise en valeur. Un mandat a été confié à un mandataire externe pour la recherche d'un locataire dès le déménagement des activités du CFECA au nouveau siège.

Pully, Chamblandes-Dessous: les démarches se poursuivent en vue de l'obtention du plan d'affectation retardé notamment en raison de la pandémie. La réalisation de 70 logements ainsi que de 2000 m² de surfaces administratives ou de services pourrait débuter fin 2022.

Yverdon-les-Bains, Parc scientifique et technologique (PST): ce dernier connaît un fort développement depuis 2017. Les projets de construction se concrétisent avec de nombreuses réalisations sur le site. La vente des terrains s'est toutefois ralentie en 2020 et l'exploitation des infrastructures de loisirs construites est contrariée par la situation sanitaire.

Patrimoine

Valorisation: en parallèle aux activités de construction, les immeubles existants font l'objet de rénovations importantes (rendues nécessaires par l'ancienneté des réalisations et la mise en conformité des standards de confort d'usage et énergétique actuels). Celles-ci concernent les bâtiments de la route Suisse à Coppet, de la rue de Fontenay à Yverdon et les Terrailles à Cossonay.

Gestion: au total, ce sont 48 millions de francs suisses qui ont été investis dans les activités immobilières en 2020, soit 40 % de plus que l'année passée, reflétant l'intensification des activités immobilières sur l'année. 20 millions de francs suisses ont été investis dans les immeubles de placement et 28 millions de francs suisses dans les immeubles d'exploitation.

Le développement des activités de construction, ainsi que la taille croissante du parc immobilier de l'ECA, ont conduit à initier un projet de réorganisation soutenu par l'implémentation d'un outil de gestion du patrimoine. La solution qui devra être opérationnelle en 2021 intégrera l'encaissement des loyers par l'ECA et fournira également des outils de pilotage indispensables, ainsi que des processus standardisés correspondants aux règles du métier.

Commentaires sur la gestion des valeurs mobilières

L'ECA définit la stratégie de placement et en délègue la réalisation à travers des mandats confiés à des partenaires bancaires. La performance 2020 se monte à 3,4 %, nette de tous frais, une marque légèrement plus élevée que la performance attendue pour l'année. Elle n'est que marginalement en retrait de la moyenne historique des 10 dernières années (4 %), grâce à une large diversification et à un rebalancement adéquat des portefeuilles. En effet, le résultat final ne dit rien de l'amplitude extrême des variations de performances observées cette année. En termes de contribution à la performance, ce sont une fois de plus les actions qui sortent leur épingle du jeu en réalisant 2/3 de la performance globale, tandis qu'elles pèsent pour 1/3 seulement dans l'allocation.

Les actifs les plus performants sont les valeurs réelles avec, dans l'ordre, les actions étrangères (+ 6,9 %), le private equity (+ 6,3 %), les actions suisses (+ 4,7 %) et l'immobilier direct suisse (+ 3,1 %), tandis que les valeurs nominales sont en retrait (+ 3,4 % pour les obligations en monnaies étrangères, + 0,9 % pour les obligations en francs suisses). Ainsi, hormis l'immobilier étranger (- 7,0 %), toutes les classes d'actifs ont une contribution positive à la performance.

Provisions pour fluctuation actuarielle et pour risques liés aux placements de capitaux

La valeur cible des provisions est calculée dans le cadre d'une analyse *d'Asset & Liabilities Management (ALM)* basée sur les propres données historiques statistiques de l'ECA. Ainsi, afin de couvrir les risques liés aux dommages dus aux incendies et aux éléments naturels d'une part, et ceux inhérents aux marchés financiers d'autre part, l'analyse a évalué le besoin de réserve à 2,01 ‰ de l'ensemble des capitaux assurés par l'ECA. Elle doit permettre de couvrir les coûts d'un événement majeur dont la survenance est exceptionnelle (survenance 1 fois tous les 400 ans).

Révision et approbation des comptes

L'organe de révision BDO a effectué un contrôle intermédiaire des comptes, ainsi que le contrôle de l'existence du Système de Contrôle Interne (SCI) du 2 au 6 novembre 2020.

L'audit final des comptes annuels, comprenant le bilan, le compte de résultat, le flux de trésorerie, le tableau des capitaux propres et l'annexe, a été réalisé du 25 janvier au 5 février 2021. La révision a conclu à la conformité des comptes, selon les normes d'audit suisse 890 et les exigences de la recommandation spécifique à la présentation des comptes des assureurs maladie et incendie (RPC 41).

Bilan au 31 décembre (en milliers de francs suisses)

		Renvoi annexe	31.12.2020	31.12.2019
ACTIF				
Actifs immobilisés	Placements de capitaux	1	1'647'071	1'573'156
	Immobilisations corporelles	2	130'731	102'493
	Immobilisations incorporelles	2	9'180	8'642
	Total actifs immobilisés		1'786'982	1'684'291
Actifs circulants	Actifs de régularisation	3	2'303	3'260
	Créances	4	19'220	20'624
	Liquidités	5	68'456	107'946
	Total actifs circulants		89'979	131'830
TOTAL DE L'ACTIF		1'876'961	1'816'121	
PASSIF				
Capitaux propres	Réserves provenant de bénéfices accumulés		768'675	704'613
	Résultat net de l'exercice		83'444	64'062
	Total capitaux propres		852'119	768'675
Capitaux étrangers	Provisions techniques	6.1	107'386	143'059
	Provisions techniques pour fluctuation et sécurité	6.2	516'853	515'277
	Provisions non techniques	6.3	43'279	42'143
	Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	6.4	340'317	328'729
	Passifs de régularisation	7	7'186	5'637
	Fonds cantonaux	8	4'937	5'112
	Dettes	9	4'884	7'488
	Total capitaux étrangers		1'024'842	1'047'446
TOTAL DU PASSIF		1'876'961	1'816'121	

Compte de résultat (en milliers de francs suisses)

	Renvoi annexe	2020	2019
Produits des primes nettes de réassurance	10	185'500	217'983
Charges des sinistres nets de réassurance	11	- 46'074	- 72'727
Variation des provisions techniques pour fluctuation et sécurité	6.2	- 1'576	- 12'704
Prestations et participations financières de prévention et de défense incendie et secours	12	- 40'682	- 45'551
Participation non contractuelle aux excédents	6.1	11'756	- 35'769
Produits divers d'exploitation	13	12'919	6'009
Prélèvement sur fonds cantonaux	14	4'532	5'069
Charges sur fonds cantonaux	14	- 4'532	- 5'069
MARGE BRUTE DES MISSIONS DE L'ECA		121'843	57'241
<i>Les missions de l'ECA sont l'assurance, la prévention et la défense incendie et secours</i>			
Charges d'exploitation	15	- 80'669	-113'463
RESULTAT TECHNIQUE		41'174	- 56'222
Produits des placements de capitaux		129'932	218'483
Charges des placements de capitaux		- 72'664	- 62'310
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	6.4	- 11'588	- 33'122
Résultat des placements de capitaux	16	45'680	123'051
RESULTAT D'EXPLOITATION		86'854	66'829
Résultat hors exploitation		0	0
Résultat exceptionnel	17	- 1'095	- 453
RESULTAT AVANT CONTRIBUTION SPECIALE		85'759	66'377
Contribution spéciale à l'Etat de Vaud	18	- 2'315	- 2'315
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		83'444	64'062

Flux de trésorerie (en milliers de francs suisses, méthode directe)

		2020	2019
Activités d'exploitation	Primes nettes encaissées	188'458	219'364
	Charges de sinistres nettes payées	- 70'669	- 92'084
	Prestations et participations financières de prévention et de défense incendie et secours payées	- 42'435	- 39'094
	Produits divers d'exploitation encaissés	21'999	3'660
	Encaissement sur fonds cantonaux	3'090	4'391
	Charges sur fonds cantonaux	- 4'912	- 4'888
	Charges d'exploitation payées	- 71'965	- 69'615
	Produit net des placements de capitaux encaissé	20'973	19'729
	Flux net de trésorerie d'exploitation	44'537	41'464
Activités d'investissement	Désinvestissements d'immobilisations corporelles encaissés	65	37
	Investissements d'immobilisations corporelles payés	- 36'961	- 8'324
	Désinvestissements d'immobilisations incorporelles encaissés	0	0
	Investissements d'immobilisations incorporelles payés	- 3'005	- 264
	Désinvestissements de titres et autres placements de capitaux encaissés	368'105	862'659
	Investissements de titres et autres placements de capitaux payés	-412'232	-872'669
	Flux net de trésorerie d'investissement	- 84'027	- 18'560
Activités de financement	Emprunts contractés	0	0
	Emprunts remboursés	0	0
	Flux net de trésorerie de financement	0	0
Variation nette de trésorerie	- 39'490	22'904	
TRESORERIE INITIALE	107'946	85'043	
TRESORERIE FINALE	68'456	107'946	

Tableau des capitaux propres (en milliers de francs suisses)

	Réserves provenant de bénéfices accumulés	Total des capitaux propres
CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2018	704'613	704'613
Résultat de l'exercice 2019	64'062	64'062
CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2019	768'675	768'675
Résultat de l'exercice 2020	83'444	83'444
CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2020	852'119	852'119

Principes régissant l'établissement des comptes annuels

Généralités

Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice sont établis en conformité avec les normes Swiss GAAP RPC dans leur intégralité et en particulier avec la norme RPC 41, spécifique aux assurances maladie et incendie. Ils donnent une image fidèle "true and fair view" du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les comptes annuels sont également conformes à la Loi concernant l'assurance des bâtiments et du mobilier contre l'incendie et les éléments naturels (LAIEN).

Les missions d'assurance, de prévention et de défense incendie et secours de l'ECA ne sont pas des unités d'affaires et ne donnent pas lieu à l'établissement d'un compte de résultat sectoriel.

Monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date des transactions.

Les postes du bilan libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses aux cours applicables à la date du bilan.

En application de la stratégie, les placements en devises font l'objet d'une couverture du risque de change de manière à limiter l'exposition à hauteur du maximum de 20 %.

Bilan

Placements de capitaux

Ce poste comprend les titres et autres placements de capitaux ainsi que les placements immobiliers.

Les titres et autres placements cotés sont évalués à la valeur de marché à la date du bilan.

Les titres et autres placements de capitaux non cotés sont évalués au coût d'acquisition diminué des pertes de valeur éventuelles, et les Hedge Funds et Private Equity à la dernière valeur nette d'inventaire connue.

Les placements immobiliers comprennent les terrains non bâtis, les immeubles de rendement et les immeubles de rendement en construction, ainsi que les parts de fonds de placement immobiliers.

L'évaluation des terrains et des immeubles est menée par un expert externe. Cette expertise est effectuée à intervalles réguliers déterminés par l'ECA et à chaque fois qu'un événement modifie la valeur de l'objet de façon conséquente. Les terrains non bâtis sont évalués à leur valeur vénale. Les immeubles en cours de construction sont enregistrés au coût d'acquisition jusqu'à leur mise en exploitation.

Les immeubles de rendement sont évalués à la valeur actuelle, selon la méthode des cash flows actualisés (DCF).

Les parts de fonds de placement immobilier cotés sont évaluées à la valeur de marché à la date du bilan.

Immobilisations corporelles

Ce poste comprend les immeubles d'exploitation, les véhicules, les aménagements d'exploitation et le mobilier dont le coût de construction ou d'acquisition TTC est supérieur ou égal à 10'000 francs et la durée de vie économique supérieure ou égale à 3 ans.

Ces immobilisations sont évaluées au coût de construction ou d'acquisition, déduction faite des amortissements linéaires économiquement nécessaires.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

- Immeubles d'exploitation: 30 ans
- Véhicules : 5, 10 ou 15 ans
- Aménagements d'exploitation : 3, 5 ou 10 ans
- Mobilier : 5 ans

Immobilisations incorporelles

Ce poste comprend les logiciels dont le coût d'acquisition TTC est supérieur ou égal à 500'000 francs et la durée de vie économique supérieure ou égale à 5 ans. Les immobilisations incorporelles développées à l'interne ne sont pas activées.

Ces immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition TTC, déduction faite des amortissements linéaires économiquement nécessaires.

La durée d'amortissement se situe entre 5 et 7 ans.

Actifs de régularisation

Ce poste comprend les charges payées d'avance, les produits à recevoir ainsi que les intérêts courus.

Annexe aux comptes annuels

Créances

Ce poste comprend les créances envers les assurés nettes de toute provision nécessaire, les créances envers les compagnies de réassurance, les autres créances à court terme et l'impôt anticipé à recevoir, évalués à leur valeur nominale.

Liquidités

Ce poste comprend les avoirs en caisse et bancaires, ainsi que les placements à court terme (inférieurs à 3 mois à la date du bilan), évalués à la valeur nominale.

Capitaux propres

Ce poste représente les résultats nets cumulés des exercices précédents et le résultat net de l'exercice.

Capitaux étrangers

Provisions techniques

Ce poste comprend les provisions pour sinistres (en cours, IBNR et CIREN) et la provision pour participation non contractuelle aux excédents.

- **Provision pour sinistres en cours**

En conformité avec les dispositions de la LAIEN (art. 50 et ss), l'ECA crée une provision pour les sinistres non réglés à la date du bilan. Cette provision est évaluée individuellement par dossier. Elle inclut les sinistres de l'année en cours annoncés jusqu'à la fin de la 2^{ème} semaine pleine de l'exercice suivant.

- **Provision IBNR**

La provision IBNR (Incurred But Not yet Reported) est une provision complémentaire permettant de tenir compte des annonces tardives de sinistres. Elle est calculée sur la base des moyennes historiques.

- **Provision pour CIREN**

La provision en faveur de la CIREN (Communauté Intercantonale de Risques Eléments Naturels) représente le montant estimé par l'UIR à verser, relatif à des sinistres annoncés, conformément au contrat de réassurance avec l'UIR (Union Intercantonale de Réassurance).

- **Provision pour participation non contractuelle aux excédents**

Cette provision permet de financer une réduction de prime aux assurés. Elle peut être constituée, sur décision du conseil d'administration, lorsque le

résultat le permet et que toutes les autres provisions ont atteint leurs valeurs cibles.

Elle est utilisée ou dissoute sur décision du conseil d'administration.

Provisions techniques pour fluctuation et sécurité

- **Pool suisse des dommages sismiques**

Cette provision correspond à l'engagement de l'ECA dans le cadre du Pool suisse pour la couverture des dommages immobiliers résultant des secousses sismiques. Le montant est fixé chaque année par la direction du Pool.

Son utilisation n'est requise qu'en cas de tremblement de terre.

A noter que l'ECA n'a aucune obligation juridique envers les assurés en cas de dommages sismiques.

- **Fonds vaudois tremblement de terre (FVTT)**

Ce fonds a pour but de couvrir les dommages mobiliers résultant des secousses sismiques. Il est alimenté chaque année par le compte de résultat, lorsque le résultat est positif, de manière à ce que l'engagement total de l'ECA pour risques sismiques (dommages aux bâtiments et au mobilier) atteigne 20% maximum de la fortune (capitaux propres de l'ECA au bilan).

La prime annuelle du Pool suisse des dommages immobiliers sismiques est financée par prélèvement sur le FVTT.

La couverture du risque en cas de tremblement de terre est régie par le "Règlement sur le Fonds de secours en cas de tremblement de terre (RFSTT)" du 29 mars 1989 arrêté par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud.

- **Provision pour fluctuation actuarielle**

Cette provision permet de couvrir la volatilité des dommages assurés. Elle est augmentée ou diminuée avec effet sur le compte de résultat de telle sorte que l'impact à court terme de la volatilité des risques actuariels est atténué.

La valeur cible de cette provision est calculée dans le cadre de l'analyse ALM (Asset Liability Management ; connue en français comme analyse de congruence actifs-passifs).

Le taux est défini en fonction du résultat actuariel espéré (étude ALM), puis est exprimé en fonction des capitaux assurés. Ce taux est revu tous les 3 à 4

Annexe aux comptes annuels

ans à la suite d'une étude ALM ou chaque fois que les capitaux assurés changent de manière significative ou en cas d'évènement important.

La provision varie annuellement :

Dans une première phase, la provision est toujours adaptée à la date du bilan, quel que soit le résultat de l'exercice, pour la faire correspondre à la nouvelle valeur cible.

Dans une deuxième phase, si au cours de la période considérée, des sinistres supérieurs à un écart-type de la moyenne des sinistres des 15 dernières années devaient survenir, la provision peut alors être intégralement ou partiellement dissoute. Cette condition s'applique au maximum jusqu'à un niveau de résultat de l'exercice à zéro. Ainsi le montant de la provision sera provisoirement inférieur à la valeur cible.

Provisions non techniques

- **Provision pour participations financières de prévention**

Cette provision correspond aux demandes de participations financières accordées par l'ECA, quel que soit le degré d'avancement du projet ayant fait l'objet d'une décision formelle d'allocation, et pour lesquelles une provision distincte par dossier est constituée.

Ces participations financières sont déterminées sur la base de la LAIEN.

Le montant de cette provision reflète les participations financières accordées dans le cadre des réseaux de distribution d'eau, des installations d'extinction automatique, de détection, de paratonnerres, murs coupe-feu, et d'alarme grêle. Elle est évaluée périodiquement sur la base des montants accordés diminués des paiements déjà effectués, à la date du bilan.

- **Provision pour participations financières de défense incendie et secours**

Cette provision correspond à l'ensemble des engagements formels pris par l'ECA à la date du bilan, en relation avec le subventionnement des constructions des bâtiments du service du feu.

- **Provision pour litiges en cours**

Cette provision est destinée à couvrir les risques financiers encourus par l'ECA dans le cadre de litiges qui l'opposent à des tiers. Les litiges sont évalués individuellement et de manière régulière,

au minimum à la date du bilan. Ces évaluations tiennent compte des indemnités, des dommages, des intérêts éventuels et des frais de procédure.

- **Provision pour vacances et heures supplémentaires non prises**

Les vacances et les heures supplémentaires de tous les collaborateurs encore ouvertes à la date de bouclage sont valorisées au moyen de taux horaires moyens. La provision comprend des charges sociales.

- **Provision pour engagements de prévoyance professionnelle**

Les engagements de prévoyance sont déterminés sur la base du bilan de l'institution de prévoyance autonome (ECARP), établi sur la base de la norme Swiss GAAP RPC 26.

Cette provision découle du plan de prévoyance de l'ECA et du taux de couverture de la caisse de pension.

L'ECA constitue une provision lorsque le dernier taux de couverture annoncé est inférieur à 100% et qu'une contribution d'assainissement, à charge de l'employeur, sur plusieurs années, a été déterminée et demandée par la caisse ou pour tout autre engagement économique lié à la prévoyance.

- **Provision pour impôts différés sur gains immobiliers**

Cette provision correspond au montant à payer sur la plus-value en cas de vente d'un bien immobilier. Elle est calculée chaque année sur une base bilancielle, séparément pour chaque immeuble.

Provision pour risques liés aux placements de capitaux

Cette provision permet de couvrir la volatilité des valeurs de capitaux. Elle est augmentée ou diminuée avec effet sur le compte de résultat de telle sorte que l'impact à court terme de la volatilité des risques des placements de capitaux est atténué.

La valeur cible de cette provision est calculée dans le cadre de l'analyse ALM (Asset Liability Management; connue en français comme analyse de congruence actifs-passifs).

Le taux est défini en fonction du résultat espéré des placements de capitaux (étude ALM), puis est exprimé en fonction des capitaux assurés. Ce taux est revu tous les 3 à 4 ans à la suite d'une étude ALM ou chaque fois

Annexe aux comptes annuels

que les capitaux assurés changent de manière significative ou en cas d'évènement important.

La provision varie annuellement :

Dans une première phase, la provision est toujours adaptée à la date du bilan, quel que soit le résultat de l'exercice, pour la faire correspondre à la nouvelle valeur cible.

Dans une deuxième phase, si au cours de la période considérée, le résultat des placements de capitaux est inférieur à un écart-type de la moyenne des résultats des 15 dernières années, la provision peut alors être intégralement ou partiellement dissoute. Cette condition s'applique au maximum jusqu'à un résultat de l'exercice à zéro. Ainsi le montant de la provision sera provisoirement inférieur à la valeur cible.

Passifs de régularisation

Ce poste comprend les charges à payer, les produits reçus d'avance ainsi que la contribution spéciale à l'Etat de Vaud.

Fonds cantonaux

Ces fonds sont évalués à leur valeur nominale à la date du bilan.

- **Fonds cantonal secours routier**

Conformément au règlement cantonal du 17 août 2011 sur le secours routier (RSV 963.15.3), l'Etat de Vaud a confié la gestion du Fonds cantonal de secours routier qui lui appartient à l'ECA, par délégation de compétences du Conseil d'Etat. Ce fonds est affecté aux missions de secours routier sur le réseau des routes cantonales et nationales. Il est alimenté par des subventions de la Confédération.

Le fonds a pour but de financer complètement les frais d'investissement et d'exploitation nécessaires à la réalisation de ce type de missions par les SDIS expressément désignés par l'ECA dans le cadre d'un concept cantonal. Les modalités de gestion des fonds appliquées par l'ECA font l'objet de principes de gestion spécifiques, validées par la personne responsable du Département de la sécurité et de l'environnement.

- **Fonds cantonal secours ferroviaire**

Il s'agit d'un fonds géré par l'ECA suite à la publication par l'OFT d'une nouvelle ordonnance (OFSI) entrant en vigueur au 1er janvier 2014 et fixant la participation des gestionnaires

d'infrastructures ferroviaires (GI) aux frais de mise à disposition des services d'intervention sur les installations ferroviaires. L'ECA gère ce fonds financé par les GI possédant des lignes ferroviaires sur le territoire cantonal. Il est utilisé par l'ECA pour couvrir les frais supplémentaires des SDIS concernés, occasionnés par la formation de base, la formation continue et les exercices annuels prescrits par l'OFSI.

- **Fonds missions SDIS ABC**

Il s'agit d'un fonds géré par l'ECA et alimenté par l'Etat de Vaud (DGE) pour l'ensemble des prestations des SDIS en matière atomique, bactériologique et chimique.

Dettes

Ce poste comprend les dettes envers les fournisseurs et créanciers divers, les institutions publiques et les assurances sociales, évaluées à la valeur nominale à la date du bilan.

Compte de résultat

Produits des primes nettes de réassurance

Ce poste correspond aux produits des primes émises durant l'année, nettes de droit de timbre et de toutes autres déductions. Ces produits comprennent une part dédiée à l'assurance et une part dédiée à la prévention et à la défense incendie et secours, qui ne peut dépasser 35%. Seule la part de la prime d'assurance est soumise au droit de timbre. Les primes dues aux compagnies de réassurances viennent en déduction du produit des primes.

Charges des sinistres nets de réassurance

Ce poste correspond aux charges de sinistres nets de réassurance, bâtiments et mobilier, liées aux sinistres incendie et éléments naturels enregistrés dans l'année, tenant compte de tous les frais associés, des variations de provisions et déduction faite des participations reçues des compagnies de réassurance.

Variations des provisions techniques pour fluctuation et sécurité

Ce poste correspond à la dotation aux provisions techniques pour fluctuation et sécurité (charge) ou à leur utilisation en cas de décision de dissolution (produit). La contrepartie des mouvements est enregistrée dans les comptes de provisions correspondants figurant au bilan.

Annexe aux comptes annuels

Prestations et participations financières de prévention et de défense incendie et secours

Ce poste correspond aux charges directes de prestations et participations financières de prévention selon RPFPIEN du 30 octobre 2013 (RSV 963.41.5) et de défense incendie et secours selon RPFSDIS du 15 janvier 2014 (RSV 963.41.2). Ce poste comprend également les contributions de compagnies privées d'assurance à hauteur 0,05 pour mille francs des valeurs mobilières qu'elles couvrent dans le canton de Vaud pour les frais de prévention et de défense incendie.

Participation non contractuelle aux excédents

Ce poste enregistre la constitution et l'utilisation de la provision non contractuelle aux excédents, en cas de réduction de prime ou de décision de dissolution. La contrepartie des mouvements est enregistrée dans le compte de provision pour participation non contractuelle aux excédents figurant au bilan.

Produits divers d'exploitation

Ce poste correspond principalement aux redevances et concessions facturées pour les transmissions d'alarmes, aux émoluments versés par la CAMAC (Centrale des Autorisations en Matière d'Autorisations de Construire) ainsi qu'aux éventuelles participations aux excédents des compagnies de réassurance.

Prélèvements sur fonds cantonaux

Ce poste correspond au montant prélevé sur les Fonds cantonaux de secours routier, ferroviaire et ABC pour couvrir le total des charges de l'exercice enregistrées dans les comptes de charges correspondants (voir point suivant).

Charges sur fonds cantonaux

Ce poste enregistre les charges en lien avec les missions de secours routier, ferroviaire et ABC (voir fonds cantonaux secours routier, ferroviaire et ABC).

Charges d'exploitation

Ce poste contient toutes les charges de fonctionnement de l'ECA.

Résultat des placements de capitaux

Ce poste correspond aux produits et aux charges des placements de capitaux, y compris la variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux.

Les produits comprennent les gains réalisés et non réalisés sur cours et sur change, les dividendes et intérêts, les produits des placements immobiliers, les bénéfiques sur cessions d'immeubles ainsi que les réévaluations d'immeubles.

Les charges comprennent les pertes réalisées et non réalisées sur cours et sur change, les frais de gestion des titres, les charges des placements immobiliers, les pertes sur cessions d'immeubles ainsi que les dépréciations d'immeubles. Elles comprennent également la contrepartie de la provision pour impôts différés sur gains immobiliers.

Résultat hors exploitation

Ce poste comprend les charges et les produits résultant d'événements ou d'opérations qui se distinguent clairement de l'activité ordinaire et des missions de l'ECA.

Résultat exceptionnel

Ce poste comprend les charges et les produits qui n'apparaissent que très rarement dans le cadre de l'activité et qui n'étaient pas prévisibles.

Contribution spéciale à l'Etat de Vaud

Ce poste correspond à la contribution légale annuelle due à l'Etat de Vaud prévue à l'article 2, alinéa 3 de la LAIEN.

Informations complémentaires concernant les engagements hors bilan

Ce poste comprend les cautionnements, obligations de garantie, constitution de gages en faveur de tiers, les autres engagements conditionnels, les instruments financiers et placements de capitaux ainsi que tout autre engagement irrévocable supérieur à une année et à 300'000 francs suisses.

Flux de trésorerie

Ce tableau est établi selon la méthode directe distinguant les flux de liquidités liés à l'exploitation, à l'investissement et au financement. La trésorerie comprend tous les postes inclus dans la rubrique liquidités.

Annexe aux comptes annuels (en milliers de francs suisses)

1 Placements de capitaux

		31.12.2020	31.12.2019
Titres et autres placements de capitaux à la valeur de marché	Obligations en francs suisses, placements directs ou collectifs, à terme, prêts, hypothèques	392'088	327'768
	Obligations en monnaies étrangères, placements directs ou collectifs	129'321	80'699
	Actions suisses, placements directs ou collectifs	302'614	302'140
	Actions étrangères, placements directs ou collectifs	294'329	302'183
	Hedge Funds	306	37'720
	Private Equity	74'104	83'660
	Total	1'192'762	1'134'170
Placements immobiliers	Terrains non bâtis	23'037	23'018
	Immeubles de rendement en cours de construction	20'333	22'994
	Immeubles de rendement	372'280	350'060
	Fonds de placement immobilier suisse	486	2'425
	Fonds de placement immobilier étranger	38'173	40'488
Total	454'309	438'985	
TOTAL PLACEMENTS DE CAPITAUX		1'647'071	1'573'156
Répartition des placements de capitaux par monnaie	CHF	1'445'163	1'272'234
	EUR (cours au 31.12.2020 : 1.081557 ; cours au 31.12.2019 : 1.08697)	19'580	53'440
	USD (cours au 31.12.2020 : 0.88395 ; cours au 31.12.2019 : 0.96835)	170'775	236'932
	Autres monnaies	11'553	10'550
	Total	1'647'071	1'573'156

Instruments financiers dérivés

		Valeurs des contrats		Valeurs de remplacement positives		Valeurs de remplacement négatives	
		31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
TAUX	Options						
	couverture						
	négoce						
	Contrats à terme						
	couverture						
	négoce						
DEVISES	Options						
	couverture	30'457	11'341	108	144	14	0
	négoce						
	Contrats à terme						
	couverture						
	négoce						
INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES	Options						
	couverture						
	négoce						
	Contrats à terme						
	couverture						
	négoce						
AUTRES ACTIFS SOUS-JACENTS	Options						
	couverture						
	négoce						
	Contrats à terme						
	couverture						
	négoce						
TOTAL		30'457	11'341	108	144	14	0

Les contrats à terme comprennent les "futures" et les "forwards".

L'ECA n'effectue pas de vente à découvert, conformément à son règlement de placement.

Les valeurs des contrats correspondent aux volumes des engagements (sous-jacents).

Les valeurs de remplacement positives (négatives) correspondent à la valeur de marché au 31.12 des options achetées (vendues). Quant aux contrats de change à terme, il s'agit du gain (perte) qui serait réalisé au 31.12. Les instruments financiers dérivés sont utilisés tant dans le cadre d'opérations de couverture qu'à des fins de placements. Tout engagement résultant d'opérations sur dérivés ou qui peut résulter de l'exercice du droit est couvert. L'utilisation d'instruments financiers dérivés ne peut toutefois pas être effectuée dans le but d'exercer un effet de levier sur la fortune globale.

Annexe aux comptes annuels (en milliers de francs suisses)

Tableau des placements immobiliers

	Terrains non bâtis	Immeubles de rendement en cours de construction	Immeubles de rendement	Fonds de placement immobilier suisse	Fonds de placement immobilier étranger	Total
2020						
Valeurs actuelles au 1.1.2020	23'018	22'994	350'060	2'425	40'488	438'985
Entrées	906	16'839	2'261	0	2'184	22'190
Réévaluations	0	0	4'714	68	0	4'782
Dépréciations	- 887	0	- 4'255	0	- 4'499	- 9'641
Sorties	0	0	0	- 2'007	0	- 2'007
Reclassifications	0	- 19'500	19'500	0	0	0
Valeurs actuelles au 31.12.2020	23'037	20'333	372'280	486	38'173	454'309
Coût d'acquisition ou de revient	14'268	20'333	381'493	418	42'672	459'183
Différence entre les valeurs actuelles et les coûts d'acquisition ou de revient	8'769	0	- 9'213	68	- 4'499	- 4'874
Valeurs incendie ECA au 31.12.2020	463	17'857	365'197	0	0	383'517
2019						
Valeurs actuelles au 1.1.2019	32'095	45'531	316'430	2'537	37'417	434'009
Entrées	22	10'274	973	0	2'951	14'219
Réévaluations	0	4'879	6'171	0	1'681	12'731
Dépréciations	- 2'093	- 8'976	- 8'880	- 112	-35	- 20'097
Sorties	- 353	0	0	0	- 1'525	- 1'877
Reclassifications	- 6'653	- 28'714	35'367	0	0	- 0
Valeurs actuelles au 31.12.2019	23'018	22'994	350'060	2'425	40'488	438'985
Coût d'acquisition ou de revient	13'362	22'994	359'731	2'537	38'843	437'467
Différence entre les valeurs actuelles et les coûts d'acquisition ou de revient	9'656	0	- 9'671	- 112	1'645	1'518
Valeurs incendie ECA au 31.12.2019	463	22'994	349'347	0	0	372'804

En 2019, sur décision du conseil d'administration, les immeubles d'exploitation à usage propre, figurant sous la rubrique des «placements immobiliers», ont été reclassifiés dans les immobilisations corporelles sous la rubrique «immeubles d'exploitation». Ceci concerne les immeubles en cours de construction pour CHF 40,537 millions de francs et les immeubles d'exploitation pour CHF 28,980 millions de francs (lié au chiffre 2).

Annexe aux comptes annuels (en milliers de francs suisses)

2 Immobilisations corporelles et incorporelles

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS	CORPORELLES						TOTAL CORPORELLES		TOTAL INCORPORELLES	
	Immeubles d'exploitation		Véhicules		Aménagements et mobilier		Immobilisés	En cours	Logiciels	
	Immobilisés	En cours	Immobilisés	En cours	Immobilisés	En cours			Immobilisés	En cours
2020										
Valeurs d'acquisition										
Etat au 1.1.2020	49'444	43'021	95'188	2'849	20'223	4'583	164'855	50'453	12'682	225
Entrées	0	30'483	3'914	3'850	1'288	5'910	5'202	40'242	0	3'370
Sorties	0	0	- 928	- 3'179	- 21	- 4'025	- 949	- 7'204	0	0
Etat au 31.12.2020	49'444	73'504	98'174	3'519	21'490	6'468	169'108	83'491	12'682	3'595
Amortissements cumulés										
Etat au 1.1.2020	- 39'713	0	- 58'850	0	- 14'252	0	- 112'814	0	- 4'265	0
Amortissements	- 912	0	- 5'068	0	- 2'042	0	- 8'022	0	- 2'063	0
Dépréciations	- 1'974	0	0	0	0	0	- 1'974	0	- 768	0
Sorties	0	0	928	0	15	0	942	0	0	0
Etat au 31.12.2020	- 42'599	0	- 62'990	0	- 16'279	0	- 121'868	0	- 7'097	0
Valeurs comptables nettes au 01.01.2020	52'752		39'187		10'554		102'493		8'642	
Valeurs comptables nettes au 31.12.2020	80'349		38'703		11'679		130'731		9'180	
2019										
Valeurs d'acquisition										
Etat au 1.1.2019	28'980	40'537	91'452	3'746	18'328	3'208	138'760	47'491	4'265	8'372
Entrées	20'882	20'185	5'447	4'219	1'932	3'242	28'261	27'646	8'417	267
Sorties	- 418	- 17'702	- 1'711	- 5'117	- 36	- 1'867	- 2'166	- 24'685	0	- 8'414
Etat au 31.12.2019	49'444	43'021	95'188	2'849	20'223	4'583	164'855	50'453	12'682	225
Amortissements cumulés										
Etat au 1.1.2019	0	0	- 55'656	0	- 12'375	0	- 68'031	0	- 2'278	0
Amortissements	- 1'493	0	- 4'906	0	- 1'913	0	- 8'311	0	- 1'987	0
Dépréciations	- 38'220	0	0	0	0	0	- 38'220	0	0	0
Sorties	0	0	1'711	0	36	0	1'748	0	0	0
Etat au 31.12.2019	- 39'713	0	- 58'850	0	- 14'252	0	- 112'814	0	- 4'265	0
Valeurs comptables nettes au 01.01.2019	69'517		39'543		9'161		118'221		10'358	
Valeurs comptables nettes au 31.12.2019	52'752		39'187		10'554		102'493		8'642	

La valeur incendie des immeubles d'exploitation et en cours de construction se monte à CHF 97,1 millions en 2020 (2019 : CHF 74,5 millions).

Les "en cours" de la catégorie véhicules correspondent à des immobilisations en cours de construction pour le service de la défense incendie.

En 2020, les "en cours" de la catégorie aménagements correspondaient notamment au projet Centrales Etat pour CHF 1,8 million de francs ainsi qu'à des équipements de télématique pour CHF 1,5 million de francs et des équipements informatiques pour CHF 3,2 millions de francs.

En 2020, les "en cours" de la catégorie logiciels correspondaient aux projets DIGECA pour CHF 1,4 million de francs, SI Assurance pour CHF 1,2 million de francs, PROSDIS AD2 pour CHF 0,6 million de francs ainsi qu'à des investissements dans des plateformes transverses pour CHF 0,4 million de francs.

En 2019, sur décision du conseil d'administration, les immeubles d'exploitation à usage propre, figurant sous la rubrique des « placements immobiliers », ont été reclassifiés dans les immobilisations corporelles sous la rubrique « immeubles d'exploitation » (lié au chiffre 1). Ainsi, cette année est comptablement marquée par des amortissements exceptionnels (CHF 38 millions de francs) ainsi que par des amortissements ordinaires (CHF 1 million de francs) pour le solde des années d'usage de ces biens (lié au chiffre 15).

Annexe aux comptes annuels (en milliers de francs suisses)

		31.12.2020	31.12.2019
3 Actifs de régularisation			
	Opérations à terme (valeurs de remplacements positives) ^{a)}	108	144
	Charges d'immeubles payées d'avance	285	269
	Charges diverses payées d'avance	1'191	720
	Produits à recevoir	665	1'507
	Actif provenant de la réserve de cotisation de l'employeur	54	572
	Intérêts courus	0	48
TOTAL ACTIFS DE REGULARISATION		2'303	3'260
<i>^{a)} En 2020 : échéances 2021 (en 2019 : échéances 2020).</i>			
4 Créances			
Créances envers des assurés			
	Primes à encaisser	2'008	2'818
	Provision pour pertes sur créances	- 716	- 645
Total des créances envers des assurés		1'291	2'172
Créances envers des compagnies de réassurance			
	Sinistres incendie	5'200	5'383
	Sinistres éléments naturels	2'378	2'124
Total des créances envers des compagnies de réassurance		7'578	7'507
Autres créances à court terme			
	Impôts anticipés à recevoir	7'351	8'775
	Décomptes de gérances à encaisser	2'736	1'454
	Créances sur redevances et concessions	20	29
	Créances diverses	243	686
Total des autres créances à court terme		10'350	10'945
TOTAL CREANCES		19'220	20'624
5 Liquidités			
	Caisses	19	12
	Poste	33'796	36'514
	Banques	34'641	31'420
	Placements à court terme	0	40'000
TOTAL LIQUIDITES		68'456	107'946

6 Provisions

6.1. Provisions techniques	Valeur comptable au 1.1.	Constitution	Utilisation	Dissolution	Valeur comptable au 31.12.
2020					
Provision pour sinistres en cours ^{b)}	104'909	104'432	-103'547	- 24'802	80'992
Provision IBNR (Incurred But Not yet Reported)	2'000	0	0	0	2'000
Provision pour CIREN ^{c)}	0	0	0	0	0
Provision pour participation non contractuelle aux excédents ^{d)}	36'150	24'394	- 35'866	- 284	24'394
Total provisions techniques	143'059	128'826	-139'413	- 25'086	107'386
2019					
Provision pour sinistres en cours ^{b)}	127'837	129'533	-125'457	- 27'004	104'909
Provision IBNR (Incurred But Not yet Reported)	2'000	0	0	0	2'000
Provision pour CIREN ^{c)}	0	0	0	0	0
Provision pour participation non contractuelle aux excédents ^{d)}	381	36'150	- 34	- 347	36'150
Total provisions techniques	130'218	165'683	-125'491	- 27'351	143'059

^{b)} La constitution comprend les nouvelles provisions de sinistres survenus pendant l'année en cours ainsi que les compléments liés aux sinistres des années précédentes. L'utilisation est constituée des paiements de sinistres ainsi que des ajustements à la baisse des provisions des sinistres de l'année en cours. La dissolution est constituée des excédents réalisés sur les sinistres des années précédentes.

^{c)} Aucun mouvement n'a été enregistré en 2020 sur la provision, ni en 2019.

^{d)} En 2020, constitution de la provision pour réduction exceptionnelle accordée sur les primes des assurés, 10% accordés pour les primes 2021. Utilisation de la provision pour réduction exceptionnelle accordée sur les primes des assurés : 15% en 2019.

6.2. Provisions techniques pour fluctuation et sécurité	Valeur comptable au 1.1.	Constitution	Utilisation	Dissolution	Valeur comptable au 31.12.
2020					
Provision pour Pool suisse des dommages sismiques	67'620	766	0	0	68'386
Fonds vaudois tremblement de terre ^{e)}	65'331	0	- 4'246	0	61'085
Provision pour fluctuation actuarielle ^{f)}	382'326	5'056	0	0	387'382
Total provisions techniques pour fluctuation et sécurité	515'277	5'822	- 4'246	0	516'853
2019					
Provision pour Pool suisse des dommages sismiques	67'565	55	0	0	67'620
Fonds vaudois tremblement de terre ^{e)}	69'506	0	- 4'175	0	65'331
Provision pour fluctuation actuarielle ^{f)}	365'502	16'824	0	0	382'326
Total provisions techniques pour fluctuation et sécurité	502'573	16'879	- 4'175	0	515'277

^{e)} La variation du Fonds vaudois tremblement de terre comprend le prélèvement pour financer la prime du Pool suisse des dommages sismiques de KCHF 4'246 (KCHF 4'175 en 2019).

^{f)} La provision est valorisée à hauteur de sa valeur cible maximum selon ALM 2019.

Annexe aux comptes annuels (en milliers de francs suisses)

6.3. Provisions non techniques	Valeur comptable au 1.1.	Constitution	Utilisation	Dissolution	Valeur comptable au 31.12.
2020					
Provision pour participations financières de prévention ^{g)}	26'702	9'801	- 9'253	- 1'538	25'712
Fonds de prévention Eléments Naturels	5'000	0	- 8	0	4'992
Provision pour participations financières de défense incendie et secours	2'534	1'450	- 1'487	- 57	2'440
Provision pour litiges en cours ^{h)}	4'000	500	0	0	4'500
Provision pour vacances et heures supplémentaires non prises	0	1'632	0	0	1'632
Provision pour les engagements de prévoyance professionnelle ⁱ⁾	0	0	0	0	0
Provision pour impôts différés sur gains immobiliers	3'908	97	0	0	4'004
Total provisions non techniques	42'143	13'479	- 10'748	- 1'595	43'279
2019					
Provision pour participations financières de prévention ^{g)}	26'500	11'022	- 9'265	- 1'556	26'702
Fonds de prévention Eléments Naturels	2'000	3'000	0	0	5'000
Provision pour participations financières de défense incendie et secours	894	1'640	0	0	2'534
Provision pour litiges en cours ^{h)}	3'500	500	0	0	4'000
Provision pour vacances et heures supplémentaires non prises	0	0	0	0	0
Provision pour les engagements de prévoyance professionnelle ⁱ⁾	0	0	0	0	0
Provision pour impôts différés sur gains immobiliers	3'798	110	0	0	3'908
Total provisions non techniques	36'693	16'272	- 9'265	- 1'556	42'143

^{g)} La constitution comprend l'allocation de provisions pour les demandes de participations financières ainsi que le montant des compléments liés aux dossiers bouclés. L'utilisation est constituée des paiements de participations financières. La dissolution comprend les excédents enregistrés sur les dossiers bouclés.

^{h)} En 2020 la provision a été augmentée de KCHF 500 afin de couvrir un risque supplémentaire (2019 : KCHF 500).

ⁱ⁾ Voir commentaire page suivante

6.4. Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	Valeur comptable au 1.1.	Constitution	Utilisation	Dissolution	Valeur comptable au 31.12.
2020					
Provision pour risques liés aux placements de capitaux ^{j)}	328'729	11'588	0	0	340'317
Total provisions pour risques liés aux placements de capitaux	328'729	11'588	0	0	340'317
2019					
Provision pour risques liés aux placements de capitaux ^{j)}	295'607	33'122	0	0	328'729
Total provisions pour risques liés aux placements de capitaux	295'607	33'122	0	0	328'729

^{j)} La provision a été ajustée à hauteur de sa valeur cible.

Annexe aux comptes annuels (en milliers de francs suisses)

6ⁱ⁾ Indications relatives au plan de prévoyance

Avantage / engagement économique et charge de prévoyance	Excédent couverture / découvert		Avantage / engagement économique	Variation	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans les "frais de personnel"	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans les "frais de personnel"
	31.12.2020	31.12.2020	31.12.2019		2020	2020	2019	2019
Institution de prévoyance sans excédent de couverture / découvert, en faveur du personnel ECA	0	0	0	0	5'167	5'684	5'452	4'879
TOTAL	0	0	0	0	5'167	5'684	5'452	4'879

Le taux de couverture estimé au 31 décembre 2020 est de 113,6 % à la date d'établissement des comptes annuels (111,0 % au 31.12.2019). L'ECA ne reconnaît pas cet excédent comme avantage économique.

Au 31.12.2020, la réserve de cotisation de l'employeur s'élève à CHF 4,3 millions (CHF 4,8 millions au 31.12.2019).

CHF 4,2 millions (CHF 4,2 millions en 2019) de cette réserve sont totalement affectés à la garantie de prestations découlant des modifications du plan de prévoyance de 2013 et 2018. Dès lors, ce montant de réserve n'est pas porté au bilan à la date de bouclage. CHF 1,6 million (CHF 1,7 millions en 2019) sont affectés aux droits compensatoires du nouveau plan dès le 1er janvier 2018 et CHF 2,6 millions (CHF 2,5 millions en 2019) sont affectés au financement des droits transitoires des actifs au bénéfice de la modification du plan de prévoyance en 2013.

Il en résulte alors un montant non affecté estimé à CHF 0,05 million (CHF 0,6 million en 2019). Ce montant est porté au bilan sous la rubrique "actif provenant de la réserve de cotisation de l'employeur" (lié au chiffre 3)

7 Passifs de régularisation

	31.12.2020	31.12.2019
Prestations et participations financières de défense incendie et secours	672	616
Immeubles - produits reçus d'avance, charges et frais de construction à payer ^{k)}	3'215	2'195
Contribution spéciale à l'Etat de Vaud	2'315	2'315
Divers ^{l)}	484	511
Provision pour risques liés au COVID-19	500	0
TOTAL PASSIFS DE REGULARISATION	7'186	5'637

^{k)} En 2020, les charges à payer des immeubles comprennent un solde final de travaux dus à hauteur de KCHF 1'100.

^{l)} En 2020 comprend opérations à terme pour KCHF 14, échéance 2021.

Annexe aux comptes annuels (en milliers de francs suisses)

		31.12.2020	31.12.2019
8 Fonds cantonaux			
Secours routier	Etat du fonds au 01.01	4'130	4'884
	+ Subvention de la Confédération	1'466	1'524
	./. Prélèvements pour les versements en faveur des communes	- 1'533	- 2'278
	+ Intérêts	0	0
	Etat du fonds au 31.12	4'063	4'130
Secours ferroviaire	Etat du fonds au 01.01	821	812
	+ Subvention des gestionnaires d'infrastructures (GI)	366	366
	./. Prélèvements pour les dépenses de secours ferroviaire	- 312	- 357
	+ Intérêts	0	0
	Etat du fonds au 31.12	874	821
Mission SDIS ABC	Etat du fonds au 01.01	161	225
	+ Subvention DGE	2'526	2'370
	./. Prélèvements pour les dépenses de missions SDIS ABC	- 2'687	- 2'434
	+ Intérêts	0	0
	Etat du fonds au 31.12	- 0	161
TOTAL FONDS CANTONAUX		4'937	5'112
9 Dettes			
	Fournisseurs - créanciers divers	4'654	6'664
	Dettes envers des institutions publiques	120	164
	Dettes envers des assurances sociales et dettes liées aux charges de personnel	110	661
TOTAL DETTES		4'884	7'488
10 Produits des primes nettes de réassurance		2020	2019
Produits des primes			
	Montant des primes émises, hors droit de timbre fédéral	243'171	241'103
	Réductions diverses (pertes sur débiteurs, défalcatons et remboursements)	- 1'132	- 1'253
	Réduction pour participation non contractuelle aux excédents (lié au chiffre 6.1)	- 35'866	- 34
	Total ^{m)}	206'173	239'816
Primes de réassurance			
	Incendie bâtiments et mobilier	- 2'957	- 4'296
	Eléments naturels bâtiments et mobilier	- 13'470	- 13'362
	Contribution au "Pool suisse des dommages sismiques" ⁿ⁾	- 4'246	- 4'175
	Total	- 20'672	- 21'833
TOTAL PRODUITS DES PRIMES NETTES DE REASSURANCE		185'500	217'983
^{m)} Part dédiée à :	- l'assurance	140'197	167'872
	- la prévention et la défense incendie et secours	65'976	71'944
		206'173	239'816

ⁿ⁾ La variation du Fonds vaudois tremblement de terre comprend le prélèvement pour financer la prime du Pool Suisse des dommages sismiques pour KCHF 4'246, respectivement KCH 4'175 en 2019 (lié au chiffre 6.2).

Annexe aux comptes annuels (en milliers de francs suisses)

11 Charges des sinistres nets de réassurance

		2020	2019
Charges des sinistres	Charges des sinistres incendie ^{o)}	- 49'064	- 53'309
	Charges des sinistres éléments naturels ^{o)}	- 23'129	- 42'846
	Variation de la provision technique pour sinistres incendie	8'033	4'271
	Variation de la provision technique pour sinistres éléments naturels	15'884	18'657
	Variation de la provision technique pour CIREN	0	0
	Total	- 48'276	- 73'227
Participations des réassurances	Participations réassurance sinistres incendie	0	500
	Participations réassurance sinistres éléments naturels	2'201	0
	Total	2'201	500
TOTAL CHARGES DES SINISTRES NETS DE REASSURANCE		- 46'074	- 72'727

^{o)} Indemnités et frais payés y compris les corrections de la part couverte par la réassurance.

12 Prestations et participations financières de prévention, défense incendie et secours

Prestations et participations financières de prévention	Charges de prévention	- 9'616	- 9'739
	Variation de la provision (y.c. provision fonds de prévention EN)	998	- 3'201
	Total	- 8'618	- 12'940
Prestations et participations financières de défense incendie et secours	Charges de défense incendie et secours	- 32'542	- 31'453
	Variation de la provision	94	- 1'640
	Total	- 32'447	- 33'093
Contribution des compagnies privées d'assurance	Selon la loi fédérale du 23 juin 1978 sur la surveillance des institutions d'assurances privées (Loi sur la surveillance des assurances, LSA), versement par les compagnies d'assurance d'un montant annuel pour les biens qu'elles couvrent dans le canton de Vaud, à titre de contribution à la défense incendie.		
	Total	383	482
TOTAL PRESTATIONS ET PARTICIPATIONS FINANCIERES DE PREVENTION, DEFENSE INCENDIE ET SECOURS		- 40'682	- 45'551

Annexe aux comptes annuels (en milliers de francs suisses)

	2020	2019
13 Produits divers d'exploitation		
Emoluments versés par la Centrale des Autorisations en Matière d'Autorisations de Construire (CAMAC)	816	796
Redevances et concessions pour les transmissions d'alarmes	1'383	1'445
Ristournes sur les excédents des compagnies de réassurance	9'713	2'385
Autres produits divers	1'007	1'383
TOTAL PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	12'919	6'009
14 Fonds cantonaux - prélèvements et charges		
Prélèvements sur fonds cantonaux		
Secours routier	1'533	2'278
Secours ferroviaire	312	357
Missions SDIS ABC	2'687	2'434
Total prélèvements sur fonds cantonaux	4'532	5'069
Charges sur fonds cantonaux		
Secours routier	- 1'533	- 2'278
Secours ferroviaire	- 312	- 357
Missions SDIS ABC	- 2'687	- 2'434
Total charges sur fonds cantonaux	- 4'532	- 5'069
TOTAL FONDS CANTONAUX	0	0
15 Charges d'exploitation		
Charges de personnel	- 48'552	- 44'060
Charges des locaux	- 2'625	- 2'498
Charges d'équipements et de véhicules	- 406	- 483
Charges d'informatique	- 7'177	- 7'232
Autres charges	- 9'082	- 10'670
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	- 10'084	- 10'299
Amortissement exceptionnel des immobilisations corporelles ^{p)}	- 2'743	- 38'220
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	- 80'669	-113'463

^{p)} En 2019, amortissements exceptionnels sur immeubles d'exploitation reclassifiés (commenté au chiffre 2)

Annexe aux comptes annuels (en milliers de francs suisses)

16 Résultat des placements de capitaux

	2020	2019
Produits des placements de capitaux	129'932	218'483
Charges des placements de capitaux	- 72'664	- 62'310
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	- 11'588	- 33'122
TOTAL RESULTAT DES PLACEMENTS DE CAPITAUX	45'680	123'051

	Liquidités	Obligations en CHF Prêts, hypothèques	Obligations en ME	Actions suisses	Actions étrangères	Hedge Funds	Private Equity	Commodities	Frais non répartis *	Total titres et autres placements de capitaux	Placements immobilier suisse	Placements immobilier étranger	TOTAL
2020													
Produits des placements de capitaux													
Gains réalisés	8	367	743	272	5'415	1'164	19'877	0	0	27'846	0	178	28'023
Gains non réalisés	1'636	233	1'931	10'168	31'759	0	6'481	0	0	52'208	8'275	0	60'483
Revenus des placements	30	3'299	3'716	7'769	5'466	8	530	0	0	20'817	19'494	1'116	41'426
TOTAL PRODUITS	1'674	3'900	6'389	18'208	42'640	1'172	26'887	0	0	100'871	27'769	1'293	129'932
Charges des placements de capitaux													
Pertes réalisées	- 162	- 399	- 667	- 3'323	- 8'817	- 566	- 10'797	0	0	- 24'731	- 1'750	0	- 26'481
Pertes non réalisées	- 331	- 172	- 1'795	- 350	- 13'141	- 515	- 10'817	0	0	- 27'120	- 5'142	- 4'499	- 36'761
Charges des placements	- 272	- 490	- 258	- 451	- 514	- 25	- 405	0	0	- 2'414	- 6'878	- 32	- 9'324
Variation de provision pour impôts différés sur gains immobiliers										0	- 97		- 97
TOTAL DES CHARGES	- 765	- 1'060	- 2'719	- 4'124	- 22'471	- 1'105	- 22'020	0	0	- 54'265	- 13'867	- 4'531	- 72'664
RESULTAT DES PLACEMENTS DE CAPITAUX AVANT VARIATION DE LA PROVISION POUR RISQUES LIÉS AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX	909	2'840	3'669	14'084	20'169	66	4'868	0	0	46'605	13'901	- 3'238	57'269
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux													- 11'588
RESULTAT DES PLACEMENTS DE CAPITAUX													45'680

2019													
Produits des placements de capitaux													
Gains réalisés	41	2'311	2'835	17'602	30'183	5'806	8'571	450	0	67'801	0	161	67'962
Gains non réalisés	822	4'020	1'175	49'148	32'282	2'146	5'679	0	0	95'272	15'738	1'681	112'691
Revenus des placements	104	2'956	1'258	5'233	6'896	26	1'057	0	0	17'530	19'096	1'203	37'829
TOTAL PRODUITS	967	9'288	5'268	71'983	69'362	7'978	15'307	450	0	180'604	34'834	3'045	218'483
Charges des placements de capitaux													
Pertes réalisées	- 205	- 274	- 285	0	- 1'473	- 4'336	- 7'260	0	0	- 13'833	0	0	- 13'833
Pertes non réalisées	- 454	0	- 290	- 1	- 8'589	- 453	- 4'208	0	0	- 13'993	- 24'464	- 35	- 38'493
Charges des placements	- 310	- 390	- 148	- 341	- 1'088	- 384	- 447	- 22	- 216	- 3'346	- 6'489	- 38	- 9'873
Variation de provision pour impôts différés sur gains immobiliers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	- 110	0	- 110
TOTAL DES CHARGES	- 969	- 664	- 722	- 341	- 11'150	- 5'173	- 11'914	- 22	- 216	- 31'172	- 31'064	- 73	- 62'310
RESULTAT DES PLACEMENTS DE CAPITAUX AVANT VARIATION DE LA PROVISION POUR RISQUES LIÉS AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX	- 2	8'623	4'546	71'642	58'211	2'805	3'393	428	- 216	149'432	3'769	2'972	156'173
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux													- 33'122
RESULTAT DES PLACEMENTS DE CAPITAUX													123'051

* Frais bancaires, droits de garde non répartis

Annexe aux comptes annuels (en milliers de francs suisses)

	2020	2019
17 Résultat exceptionnel		
Dissolution de la provision pour litiges en cours	0	0
Attribution à la provision pour litiges en cours	- 500	- 500
Produits exceptionnels	0	47
Charges exceptionnelles	- 595	0
TOTAL RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 1'095	- 453
18 Contribution spéciale à l'Etat		
Contribution prévue à l'article 2, alinéa 3 de la LAIEN (indexée 2019: 125, 2018: 125, base 108)	- 2'315	- 2'315
19 Informations complémentaires concernant les engagements hors bilan	31.12.2020	31.12.2019
a) Cautionnements, obligations de garantie et constitution de gages en faveur de tiers		
Engagement CIREN à long terme		
Ce montant correspond à l'engagement maximal lui incombant en cas de dommages éléments naturels survenus sur l'ensemble du territoire suisse et pour lesquels il serait appelé à participer. Ce montant est fixé par la CIREN.	150'687	150'957
b) Autres engagements conditionnels		
Union Intercantonale de Réassurance (UIR)		
Engagement maximal statutaire		
Chaque membre peut être tenu d'effectuer des versements jusqu'à concurrence d'un montant représentant le 0,20 pour mille de son capital assuré. Cette obligation prend naissance au moment où les réserves totales de l'UIR représentent moins de 0,07 pour mille des capitaux assurés.	32'120	34'470
c) Parc Scientifique et Technologique (PST)		
Engagement solidaire	0	0
d) Instruments financiers et placements de capitaux		
Concernant les engagements conditionnels liés aux instruments financiers et placements de capitaux, le montant des contrats s'élève à :	90'147	110'193
e) Autres engagements		
Contrats d'investissements d'immobilisations	5'671	0
Baux à loyers	0	1'313
f) Private Equity		
Les engagements initiaux se montent à	124'974	124'974
Les engagements non libérés du "Private Equity" se montent à :	22'806	20'664

20 Autres éléments

- a) Part de l'ECA sur la fortune du Pool Suisse pour la couverture des dommages sismiques. Selon situation au 31.12.2019 : KCHF 30'910 (Situation au 31.12.2018 : KCHF 30'753).
En cas de sortie éventuelle du Pool, l'ECA aurait droit à 80% de sa part de la fortune. La part de l'ECA sur la fortune du Pool Suisse n'a pas été portée à l'actif du bilan car elle ne représente pas une participation financière donnant droit à des avantages économiques. De plus, il n'y a pas d'intention de sortir du Pool.
- b) L'UIR est une corporation de droit public, sans but lucratif et travaillant exclusivement pour la plupart des établissements cantonaux d'assurance incendie de Suisse, dont l'ECA Vaud. Elle propose des prestations de réassurance dans les domaines des dommages incendie et éléments naturels. La part éventuelle de l'ECA sur la fortune de l'UIR n'a pas été portée à l'actif du bilan car elle ne représente pas une participation financière donnant droit à des avantages économiques.
- c) L'ECA possède une limite de crédit de 35 millions pour les opérations Eurex et 2.5 millions pour les opérations dérivées sur devises et/ou métaux précieux auprès de la BCV.

21 Transactions avec les parties liées

Les parties liées sont l'État de Vaud, l'Union intercantonale de réassurance (UIR), l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI), le Pool Suisse des dommages sismiques, les membres du conseil d'administration et de la direction, ainsi que la caisse de pension (lié au chiffre 6).

Transactions avec les parties liées :

Intérêts créanciers sur prêt au SAN de l'État de Vaud (lié au chiffre 16, produit d'intérêts sur prêt)
Etat de Vaud : contribution spéciale (lié au chiffre 18)

Créances envers les parties liées :

SAN Service des automobiles et de la navigation, Centre du Nord Vaudois (lié au chiffre 1, rubrique prêts)

UIR réassurance à encaisser (lié au chiffre 4)

	31.12.2020	31.12.2019
	17	23
	2'315	2'315
	223	334
	7'578	7'507

22 Evénements postérieurs à la date du bilan

Aucun évènement ayant un impact significatif sur les comptes annuels n'est à signaler jusqu'au 18 mars 2021, date d'approbation des comptes par le conseil d'administration.